

La recherche participative, questions et réflexions à partir d'une recherche avec des travailleuses immigrées.

**DURAND-DELVIGNE Annick, D'AVILA, Inacia
et DE CHACUS Sylvie**

Université de Lille 3 - Université Fédérale de Rio de Janeiro
annick.durand-delvigne@univ-lille3.fr - inadavila@gmail.com

Résumé

On assiste depuis une trentaine d'années au développement de la recherche participative, en particulier dans le cadre des sciences humaines et sociales. Or, en France notamment, la psychologie du travail et des organisations n'utilise ses méthodes que de manière marginale. Notre objectif ici est de contribuer à une réflexion sur les difficultés et les intérêts de la recherche participative, ainsi que sur les enjeux épistémologiques et éthiques qu'elle actualise. Sur la base d'une recherche menée avec des femmes migrantes, exerçant une activité professionnelle au Brésil et en France, nous présentons les spécificités de la recherche participative et les concepts qui y sont liés, dont celui d'empowerment.

Mots clefs : recherche participative, travail, migration, empowerment, genre.

1 Introduction

Le développement notable de l'utilisation de méthodes participatives, notamment dans le cadre des sciences humaines et sociales, renouvelle les interrogations épistémologiques et éthiques des chercheurs en psychologie du travail et des organisations. Notre objectif est ici de contribuer aux réflexions sur les enjeux, tant sociaux que scientifiques, sur les défis et sur les difficultés propres à ces méthodes. Pour cela, nous nous basons sur une recherche participative en cours impliquant des femmes immigrées ayant une activité professionnelle. Cette expérience nous sert de toile de fond pour rendre compte de certaines des interrogations qu'elle a suscitées. Plutôt que de les concevoir simplement comme des limites, les difficultés généralement rencontrées dans un processus de recherche participative représentent, selon nous, des opportunités pour estimer la pertinence de ces méthodes et pour rendre saillantes, dans le contexte contemporain de globalisation, des questions relatives aux positions et aux fonctions sociales des chercheurs dans les organisations

2. Brève présentation d'une recherche participative: Développement social et reconnaissance dans les contextes migratoires : la part des femmes

Dans le contexte économique actuel couplant globalisation et migration, la part des femmes est de plus en plus importante. Le début des années 90 se caractérisait par la féminisation croissante des flux migratoires. En 2000, les femmes représentaient 49 % des migrants internationaux (OIT, 2003). Dans certains pays, elles représentent actuellement la majorité des émigrants.

Pendant longtemps, cette migration féminine s'est faite dans le cadre du regroupement familial : on les appelait alors « les accompagnatrices » et « les rejoignantes ». Actuellement, c'est essentiellement une migration de travail. Les expériences et les stratégies migratoires des femmes se diversifient. Elles migrent de plus en plus de manière indépendante, à la recherche d'un travail et/ou de meilleures conditions de vie. Bien que leurs rôles au niveau social et économique soient encore insuffisamment reconnus dans les pays ou zones d'accueil, cela pourrait se traduire par un gain en visibilité, en reconnaissance et en autonomie (*empowerment*). Dans un contexte de globalisation, marqué par des migrations permanentes- dues à des

pressions économiques, culturelles, militaires ou climatiques- contexte dans lequel l'Etat devient de plus en plus un lieu transitoire, temporaire et ses habitants de plus en plus apatrides (Butler et Spivak, 2007) le projet d'une durabilité sociale du développement, cette proposition de favoriser un état d'harmonie entre les êtres humains se heurtent aux questions de pauvreté, de vulnérabilité et d'inégalités sociales Dans cette grammaire sociale des inégalités (Honneth, 2000)), et les contextes migratoires intra et international, la féminisation de la main d'œuvre et la féminisation de la pauvreté (Nazareth, 2003) constituent un des questionnements contemporains sur la justice sociale. Les femmes migrantes vivent la double expérience d'une injustice économique et d'une injustice culturelle auxquelles pourraient répondre selon Fraser (2005) deux types de remèdes : la redistribution et la reconnaissance. Pour notre part, c'est cette deuxième dimension de la justice sociale, à savoir la reconnaissance, que nous avons privilégiée comme un des axes de notre recherche

Ce programme de recherche participative, inscrit dans le projet « rapports sociaux de sexe, travail et transition » de la MESHS de Lille- Nord de France, est actuellement conjointement mis en œuvre auprès de femmes migrantes originaires de l'Afrique subsaharienne en France et de femmes ayant migré de zones rurales pauvres (Nordeste) vers des mégapoles au Brésil. Vivant dans des contextes socio-économiques et culturels différents, elles ont en commun de faire face, non seulement à l'antagonisme matériel et symbolique caractérisant les rapports sociaux de sexe sur lequel repose l'économie des sociétés, mais aussi, plus spécifiquement en tant que migrantes, aux difficultés d'accès aux ressources (emploi, logement, santé, éducation pour leurs enfants). Au Brésil la recherche est menée avec des femmes originaires du Nordeste, habitant dans des favelas, travaillant dans le centre ville de Rio le plus souvent comme domestiques. En France, sont impliquées des femmes originaires de l'Afrique sub-saharienne qui se sont regroupées dans un projet associatif : création d'une activité commerciale de vente de produits artisanaux fabriqués par elles ou achetés en Afrique dans le cadre du commerce équitable. C'est un exemple unique de commerce équitable mis en œuvre et géré par des femmes originaires des pays.

Cette recherche participative concerne donc deux réalités socioculturelles relatives au phénomène migratoire féminin : une migration intra nationale dans un pays aux dimensions d'un continent- le Brésil- où l'on observe le déplacement de femmes fuyant la misère

des zones rurales du Nord pour un emploi dans les mégapoles du Sud et une migration internationale en France de femmes originaires d'anciennes colonies de l'Afrique de l'Ouest. Chacune de ces réalités ont leur spécificité liée aux contextes économiques, historiques et culturels mais, comme nous l'avons indiqué, elles se rejoignent sur des questions communes liées à leur position de femmes migrantes, dominées, cibles de préjugés et professionnellement actives. Les objectifs de ce programme sont doubles et intriqués. Cette recherche participative est mise en œuvre en tant que processus (visant le développement local, la promotion et la solidification institutionnelle de leur groupe, l'*empowerment* individuel et communautaire) et en tant que produit évolutif représentationnel sur l'activité, le soi, le travail et sur des rapports sociaux de pouvoir au travail et hors travail.

3 Spécificités de la Recherche Participative (RP)

3.1 Caractéristiques de la RP

Recherche-intervention, recherche-action, recherche participative, recherche collaborative, recherche émancipatrice ... Au-delà d'une apparente pluralité des appellations et d'une éventuelle polysémie, on observe actuellement un mouvement basé sur la certitude, sur une posture, que la recherche n'a de sens et ne peut être efficiente que si elle est mise en œuvre avec et pour des gens, à toutes les phases du processus, plutôt que de les utiliser comme des sujets (que l'on désigne d'ailleurs maintenant comme « participants » dans les études expérimentales). Ce mouvement qui trouve son origine dans la deuxième moitié du XX^e siècle avec Dewey et Lewin (Anadon et Savoie-Zajc, 2007) et que la pensée et les actions de Paulo Freire a particulièrement marqué, est principalement développé dans certaines zones géographiques comme l'Amérique du Sud ou le Canada, essentiellement dans le secteur des SHS, mais aussi dans des secteurs plus techniques voir « durs ».

Avec Sebillon (2007), on peut admettre 3 modèles épistémologiques de la recherche en lien avec la position du chercheur :

- Le modèle du laboratoire : le chercheur est à l'origine de l'objet d'étude qu'il définit. Il a vocation à fournir des connaissances généralisables, « universelles ».

- Le modèle du terrain : la situation est préexistante au chercheur. Il doit étudier et comprendre une réalité qui lui est donnée.
- Le modèle de la recherche –intervention, le chercheur s'engage aux côtés de personnes/communautés qui ont un problème. Il participe à la dynamique de transformation de la situation. Un des objectifs est que sa recherche contribue à leurs capacités à agir sur cette situation.

Le mouvement de la recherche participative relève de ce dernier modèle. Il signale une posture éthique qui, liant recherche et action, théorie et pratique, bouleverse les positions du chercheur, celle des praticiens et des communautés.

Les éléments fondamentaux de la RP ont été dégagés par Hall (1981) comme suit :

- Le problème trouve son origine au sein même de la communauté, c'est elle qui le définit, l'analyse et le résout.
- Le but de la recherche est de modifier la réalité et d'améliorer les conditions de vie membres de la communauté
- Ceux-ci participent à tout le processus de recherche
- La RP fait appel à des groupes sans pouvoir : les opprimés, les marginaux, les pauvres, les exploités...
- Elle participe à la prise de conscience des propres ressources et mobilise la communauté en vue d'un développement autonome.
- C'est une méthode de recherche qui facilite l'analyse de la réalité sociale.
- Les chercheurs professionnels sont engagés comme participants et apprentis dans un processus militant menant au changement

3.2 De la participation à l'*empowerment*

Ainsi, les objectifs de la RP débordent la simple participation : il s'agit de contribuer à la prise de conscience des capacités propres chez des personnes appartenant à des groupes opprimés et d'aider au déclenchement de l'action pour des modifications structurelles. Autrement dit, elle vise l'*empowerment*. La traduction en français de ce terme par autonomisation est peu satisfaisante. La définition liminaire de Jacquet (1995) : l'acquisition d'un droit à la parole et à la reconnaissance sociale peut être précisée de manière à mieux rendre compte des finalités de la RP. Le Bosse et Lavallée (1993, cités par Hoffman, 2000) ont dégagé les constantes présentes dans la plupart

des définitions d'*empowerment* qui montrent par ailleurs la possible inter structuration de l'*empowerment* individuel et de l'*empowerment* collectif. Au niveau individuel, l'*empowerment* signifie accroissement de la confiance en soi, de l'estime de soi, de l'initiative et du contrôle (Eisen, 1994, cité par Hoffman. Cet accroissement des habilités personnelles est une cause et une conséquence du processus social de reconnaissance et elle favorise la motivation à l'action sociale (Anderson, 1991 ; Rappoport, 1987). Au plan collectif, la dynamique de l'*empowerment* communautaire repose de manière synergique sur la coopération authentique et la circulation de l'information et se réalise dans des actions politiques et collectives visant la redistribution des ressources (Hoffman, op.cité). Ainsi donc, en dehors du processus d'*empowerment* individuel (dont on note l'intérêt croissant dans des entreprises souhaitant responsabiliser leurs salariés lors de changements organisationnels sur lequel il conviendrait de s'interroger), l'*empowerment* repose sur une prise de conscience collective de la domination sociale et politique. Il n'est pas inutile de rappeler, à ce niveau, qu'à l'origine de ses travaux, Paulo Freire (1970) avait posé le terme de « conscientisation » distinguant ainsi tout en les reliant la conscience (des opprimés et des défavorisés) et l'action (des communautés, des chercheurs). Le terme de conscientisation a finalement prévalu pour des raisons de facilité de traduction dans diverses langues.

Inacia D'Avila (1) distingue 4 niveaux qui interviennent dans le processus d'*empowerment*, notamment dans celui des femmes :

-le niveau cognitif : prise de conscience et organisation des connaissances de la réalité et des causes de la domination ;

-le niveau psychologique : développement des sentiments d'estime de soi et de confiance en soi, nécessaire pour prendre des décisions ;

-le niveau économique : entreprendre des activités génératrices de revenu afin d'assurer un certain niveau d'indépendance économique ;

-le niveau politique : capacité d'analyser son milieu social afin d'y introduire des changements.

La RP inscrite dans un processus d'*empowerment* repose donc nécessairement sur une analyse politique, en lien avec le courant des théories critiques et en particulier sur une analyse des rapports de pouvoir et d'autorité. Elle est soutenue par des principes éthiques, en

particulier ceux de la justice sociale: équité, restitution, justice procédurale et autonomie (Hagey, 1997).

4 Quelques défis et difficultés de la RP

4.1 le pouvoir dispersé

Après une période de défiance, les techniques participatives font maintenant largement partie des outils utilisés par les programmes de recherche consacrés au développement. L'*empowerment*, mis en œuvre depuis une vingtaine d'années par des ONG dans les pays du Sud, a d'ailleurs été largement récupéré par la Banque Mondiale et les organismes de l'ONU (Falquet, 2008)

Pour autant, il est primordial que les chercheurs en SHS, dont les psychologues, maintiennent une vision critique des mécanismes de participation et soient attentifs aux enjeux souvent complexes qui y sont liés. Les méthodes employées par les experts en sciences sociales et humaines à l'égard des communautés cibles des actions de développement font parfois de la participation la base de tout leur travail, voire leur fondement moral et éthique. Leur représentation des communautés avec lesquelles ils travaillent est parfois entachée d'un romantisme ou d'un angélisme manichéen ou rousseauiste, celle de communautés à la pureté originelle, garante d'une tradition inviolée, forcément dominée. Par ailleurs, sur la base d'une compréhension erronée de la conception d'intellectuel organique de Gramsci (1983), leur motivation est de promouvoir un savoir populaire face aux savoirs scientifiques du pouvoir dominant. Or cette vision globalisante, cette opposition binaire et donc homogénéisante, masque les contradictions et les enjeux liés aux rapports de force, facteurs de nouveaux équilibres et arrangements. Selon Hall (2007), Gramsci lui-même aurait eu conscience de la complexité sociale et culturelle de ce qu'il a désigné par l'expression de « dispersion des pouvoirs ». En dehors de la sphère de l'état, des antagonismes de pouvoir structurent les relations sociales et les institutions de la société civile, telles que les associations volontaires ou les organisations culturelles dont sont membres les « dominé-e-s ». Les « opprimé-e-s » ou les « dominé-e-s » ne constituent pas des blocs homogènes.. Les oppressions de classe par exemple ne sont pas les mêmes que celles de genre. De plus, quant au genre, « les femmes » ne forment pas un groupe homogène. Cette catégorie est segmentée par des différences de statut, de ressources, par des rapports de domination très clairement repérables et exprimées

par les participantes à notre recherche (par exemple, leur rapport ambiguë avec des femmes élites intellectuelles de leurs communautés ethniques, n'appartenant pas à leur collectif mais qui désirent le soutenir). Le propos de Gramsci refuse entièrement l'idée d'un sujet idéologique unifié et prédéterminé, par exemple le prolétariat avec ses pensées révolutionnaires "correctes" ou les Noirs avec leur conscience générale antiraciste garantie a priori. (Hall, 2007)) La multiplicité des antagonismes est constitutive de ce « pouvoir dispersé ». Comprendre ces contradictions ne veut pas dire les oublier ni les cacher (D'Avila, 2004). Bien au contraire, les chercheurs doivent les intégrer dans leur programme d'intervention, dans les phases préliminaires d'observation, les entrevues, les négociations et le retour (feedback) participatif. C'est une condition sine qua non pour que la recherche avec la participation des populations ou communautés puisse aboutir à sa finalité de conscientisation et de transformation.

4.2-Le possible inconfort du chercheur, des difficultés à lever

Ni recherche confinée (relative au 1^o modèle épistémologique de Sebillon, op.cité)), ni recherche de plein air (relative au 2^o modèle), pour reprendre les expressions de Callon, Lascoumes et Barthe (2001), mais recherche « hors cadre », la recherche participative ébranle les habitudes et routines professionnelles du chercheur, en particulier si il a été formé à la psychologie scientifique dans le contexte national français. Sans les citer toutes, on peut lister quatre types de difficultés auxquelles il peut être confronté :

Les difficultés dues aux temps de la recherche : le temps des participantes (lié entre autres aux échéances propres à leurs activités et projets de développement), le temps du chercheur et de son équipe, le temps institutionnel et le calendrier des financeurs et des évaluateurs se tendent ou se dilatent selon des référentiels parfois contrastés et relèvent de perceptions culturelles possiblement différentes. Construire un temps commun est une étape nécessaire au processus de la RP. Les temps des financeurs et évaluateurs sont plus difficiles à intégrer.

Les difficultés des évaluations : il est encore difficile de valoriser le travail accompli comme processus, parfois imperceptible au regard de certains critères financiers. Cependant, dans la mesure où l'intérêt pour ces méthodes se développe et où des demandes émergent d'organismes et de secteurs tel que celui de la santé ou du travail, ces difficultés s'atténuent et ne sont plus un obstacle sérieux.

Les difficultés de la diffusion des résultats et de la reconnaissance de la recherche dans la communauté scientifique. En particulier, les critères actuels d'excellence qui favorise la publication de papiers courts dans des délais brefs ne sont pas ajustables à un processus de recherche qui s'installe dans une durée aux buttes temporelles nécessairement souples. Ce type de difficultés peut décourager de jeunes chercheurs, pourtant intéressés par les positions épistémologiques et éthiques de la RP.

Les difficultés d'une bi appartenance : le chercheur appartient au groupe au même titre que les autres participantes (cf les caractéristiques de la RP selon Hall, op.cité), mais il a par ailleurs un statut professionnel défini avec des missions spécifiques dont celles de produire des connaissances sur... Cette situation d'un possible tiraillement entre ses obligations statutaires et son engagement dans le groupe peut être clarifiée lors de la phase de la démystification du pouvoir du chercheur. La modalité « recherche hélicoptère »-atterrir, recueillir des données et redécoller à nouveau- (Ramsden et Cave, 2002)), en dehors du problème déontologique et éthique qu'elle pose, ne saurait en aucun cas être une solution et expose le chercheur à risque de crash par l'hostilité voire le rejet de la communauté impliquée.

5 Conclusion

Notre objectif n'était pas ici de critiquer les méthodes participatives que ce soit dans le cadre d'actions pour le développement ou dans celui de processus de recherche. Nous irions alors à l'encontre de nos propres actions et de nos parcours de chercheur, au sein de l'académie comme hors de l'académie. Il s'agissait en toute modestie de participer à la promotion de la RP au sein des SHS et notamment de la psychologie du travail et des organisations et de faire partager nos propres réflexions et questions (et parfois désarrois) telles qu'elles ont émergé lors des actions de recherche, antérieures ou en cours. Cette vigilance critique est largement partagée par les chercheurs impliqués dans une démarche participative, quelque en soit la finalité. Expérimentées depuis plus de trente ans, et malgré les véritables avancées sociales qu'elles ont rendues possibles dans les programmes de développement et le dynamisme des projets de recherche, les approches participatives sont toujours confrontées à des critiques et interrogations sur leur

efficacité, pertinence, impact et viabilité (D'Aquino, 2007 ; Hoffmann, 2000). De nombreuses évaluations et analyses comparatives en ont été réalisées. Cependant, à l'heure actuelle, et dans le contexte de politique scientifique globalisée mise en œuvre sur les différents continents, il est encore difficile d'en démontrer l'efficacité et la validité. Plutôt que d'y renoncer, il convient donc, comme le souligne D'Aquino (op. cité) de poursuivre la construction pratique et théorique de la participation en associant davantage l'importante richesse de la connaissance expérimentale et les développements théoriques, nombreux mais dispersés.

Un tel travail, nécessairement coopératif au sein de la communauté scientifique, n'aura de valeur que si la question de l'éthique en reste le soubassement afin que les méthodes participatives ne soient pas détournées à des fins instrumentales.

Notes :

(1) Site EICOS http://www.eicos.psych.ufrj.br/fr/fr_cat.htm

Références

- Anadon, M. & Savoie-Zajc, L. (2007). La recherche-action dans certains pays anglo-saxons et latino-américains : une forme de recherche participative. In M. Anadon (Ed.), *La recherche participative, multiples regards*. (Chap.1, pp.11-28). Québec : PUQ.
- Anderson, J.M. (1991). Immigrant women speak of chronic illness: the social construction of the devalued self. *Journal of Advanced Nursing*, 16,710-717.
- Butler, J. & Spivak, G.C.(2007). *L'état global*. Paris : Payot
- Callon, M., Lascoumes, P. & Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain*. Essai sur la démocratie technique. Paris : Le Seuil.
- D'Aquino, P. (2007). Empowerment et participation : comment mieux cadrer les effets possibles des démarches participatives ? <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00157747>
- D'Avila, I. (2004). La participation ambiguë. *Courrier de la Planète*, 74,20-22.
- Eisen, A. (1994). Survey of neighborhood-based, comprehensive community empowerment initiatives. *Health Education Quarterly*, 21,235-252.
- Falquet, J. (2008). *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*. Paris : La dispute.
- Fraser, N. (2005). *Qu'est-ce que la justice sociale ?* Paris : La découverte
- Freire, P. (1970). *Pedagogy of the oppressed*. New York : Herder and Herder.
- Gramsci (1983). *Cahiers de prison* Paris : Gallimard.
- Hagey, R. S. (1997). La recherche-participative : utilité et abus. Editorial

- invité. *Maladies chroniques au Canada*, 18, 3-11.
- Hall, S. (2007). *Identités et Cultures-Politiques des Cultural Studies*. Paris : Amsterdam
- Hall, B. (1979). Le savoir en tant que marchandise et la recherche participative. *Perspectives*, 19,417-434.
- Hoffman, E. (2000). La délicate mesure du difficilement visible-les écueils de l'intégration de l'aspect « genre » dans les évaluations de projet. Communication présentée à la Chaire Quételet, Louvain-la-Neuve, novembre.
- Honneth, A. (2000). *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : Cerf.
- Honneth, A. (2006). *La Société du Mépris : vers une nouvelle théorie critique*. Paris: LaDécouverte .
- Jacquet, L. (1995). *Développement au masculin, féminin. Le genre, outils d'un nouveau concept*. Paris : L'Harmattan
- Le Bossé, Y. & Lavallée, M. (1993). Empowerment et psychologie communautaire. Aperçu historique et perspectives d'avenir. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 18, 7-20.
- Ramsden, VR. & Cave, AJ. (2002). Participatory methods to facilitate research. *Can Fam Physician*, 48, 548-549.
- Nazareth, Juliana (2003). "Na hora que tá em sufoco, um ajuda o outro. Um Estudo sobre Famílias Chefiadas por Mulheres Urbanas de Baixa Renda". Dissertação de Mestrado. EICOS/ UFRJ.
- Rappoport, J. (1987). Terms of empowerment/exemplars of prevention : toward a theory for community psychology. *American Journal of Community Psychology*, 15, 121-148.